**Exercices de révision supplémentaire / test intermédiaire Certificat de comptable**

*Niveau de difficulté équivalent au test intermédiaire.*

Exercice 1 Écritures diverses, à journaliser dans les comptes le plus appropriés.

1. Nous recevons une facture d’entretien de l’immeuble résidentiel, pour CHF 400.- h.t., tva à 7.7%.
2. Nous recevons le 30 novembre nos dividendes FLÜCK SA, montant brut CHF 900.- Passer immédiatement l’éventuelle écriture transitoire.
3. Une facture de publicité, non-comptabilisée, est réglée par virement postal, pour un montant de CHF 800.- (tva comprise, au taux de 7.7%)
4. La douane Suisse facture des taxes d’importation pour CHF 50.- ainsi que la TVA liée à de l’importation de marchandise. Valeur de la marchandise EUR 850.-, taxée à 7.7%, le taux de change est de 1.02 – 1.04.
5. Nous payons par virement bancaire une facture de marchandises déjà comptabilisée de EUR 1'250.-. La facture avait été comptabilisée au taux de 1.04 et nous payons, avec un escompte de 3%, au taux de 1.01 – 1.05.
6. Notre client obtient un rabais de 20% sur la valeur de la marchandise que nous lui avions vendu la semaine dernière. Le prix de vente hors taxes était de CHF 870.- (tva à 2.5%). Nous lui accordons une note de crédit.
7. Le solde du décompte TVA du trimestre précédent est de CHF 650.-, en notre faveur, il est réglé ce jour par virement bancaire par l’administration fédérale des contributions.
8. L’intérêt annuel de 1% sur notre compte courant bancaire est porté en compte (montant sur le compte de CHF 20'000.-)
9. L’intérêt annuel de 1% sur nos obligations CFF SA, nominal CHF 20'000.-, coté 105, est versé sur notre compte postal.
10. Nous payons une facture de douane pour de l’importation de marchandise. La marchandise valait SEK 50'000.- et avait été taxée au taux de TVA de 7.7% et au taux de change de 13.20 (pour 100 couronnes suédoises). Le taux de change est aujourd’hui de 14.20.
11. Nous recevons sur le compte bancaire l’intérêt sur nos obligations Société Coopérative Migros Genève. Le montant d’impôt anticipé est de CHF 900.-
12. Nous vendons de la marchandise à crédit pour CHF 1'400.- h.t. (tva à 2.5%) et pour CHF 1'200.- (tva à 7.7%).
13. Un rabais sur les marchandises achetées est accordé par notre fournisseur. Les marchandises étaient achetées CHF 5'000.- tva comprise au taux de 7.7%, et le rabais est de 5%.
14. Nous payons l’intérêt hypothécaire trimestriel sur notre dette, au taux de 2 ½ %, montant de la dette de CHF 600'000.-
15. Nous payons en espèces une facture d’entretien de l’immeuble de CHF 500.- h.t., avec une tva de 7.7%. La facture n’était pas comptabilisée et concerne notre immeuble d’investissements.

Exercice 2 Écritures de fin d’année 2022, à journaliser dans les comptes les plus appropriés.

1. Nous amortissons pour la 4ème fois nos machines, de manière directe linéaire. Prix d’achat de CHF 50'000.- h.t. (tva à 7.7%), durée de vie de 8 ans.
2. Nous amortissons notre piano pour la 2ème fois, de manière indirecte dégressive. Prix d’achat de CHF 60'000.- h.t. (tva à 7.7%). Le piano concerne notre activité de concerts au sous-sol (activité exclue du champ de la TVA). La durée de vie du piano est de 10 ans.
3. Une facture de publicité de CHF 500.- tva comprise (7.7%), a été reçue en novembre 2022. Le travail a été effectué en décembre 2022, corriger si nécessaire.
4. Nos véhicules sont amortis de manière directe dégressive pour CHF 5'000.-
5. Notre mobilier vaut dans les comptes CHF 40'000.- ; procéder à son deuxième amortissement de manière linéaire directe. La durée de vie du mobilier est de 5 ans.
6. Nous avons acheté à crédit des marchandises pour EUR 12'000.-, au taux de 1.05 – 1.07. le taux de change de clôture est de 1.10, ajuster si nécessaire.
7. L’intérêt couru sur les obligations État de Genève que nous possédons sont portées en compte, pour CHF 123.-
8. Nos machines ont été achetées en 2014 et sont amorties de manière directe linéaire sur 6 ans. Comptabiliser l’amortissement 2022.
9. Les primes d’assurances pour CHF 1'000.- concernant les véhicules pour l’année 2023, ont été comptabilisées en novembre 2022. Elles seront payées en janvier. Passer l’écriture transitoire si nécessaire.
10. Le loyer du locataire Romuald du mois de janvier a été reçu en décembre (virement postal) pour CHF 3'400.-

Exercice 3 Marchandises

Compléter le tableau suivant lié aux marchandises chez 4 de nos concurrents :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Achats marchandises | Frais d’achats | Rabais obtenus | PRAMA | Var. Stock | PRAMV |
| Entreprise 1 |  | 120.- | 400.- | 3'000.- | -500.- | 2'500.- |
| Entreprise 2 | 8'000.- |  | 900.- |  | + 400.- | 9'000.- |
| Entreprise 3 | 12'000.- | 2'000.- |  | 5'000.- |  | 7'000.- |
| Entreprise 4 | 6'000.- | 1'000.- | 1'000.- |  | - 600.- |  |

Vrai ou faux ? Le stock a augmenté dans l’entreprise 3 ?  Vrai /  Faux

Exercice 4 décompte TVA

Remplir un décompte tva en utilisant les comptes les plus précis possibles. Tous les montants sont donnés hors taxes.

Achats marchandises : 30'000.- (la moitié à 7.7%, la moitié à 2.5%).

Ventes marchandises : 100'000.- (la moitié en suisse à 7.7%, la moitié à l’étranger)

Pertes sur clients : 5'000.- (7.7%)

Rabais accordés : 10% sur toutes les ventes de marchandises

Loyer encaissé : 10'000.-

Rabais obtenus : 3'000.- (sur les achats marchandises à 7.7%)

Prestations à soi-même : 10'000.- (tva à 7.7%)

Achat de mobilier : 30'000.- (à 7.7%)

Loyer payé : 20'000.-

Avocat d’Annemasse : EUR 50'000.- au taux de change de 1.0 – 1.03